

# Coronavirus (COVID-19)

## **COVID-19 : Retour à l'école primaire ou en milieu de garde des enfants ayant une maladie sous-jacente**

Les écoles primaires et les services de garde ouvrent graduellement leurs portes dans le contexte du déconfinement relié à la pandémie de COVID-19. Le retour à l'école demeure volontaire et à la discrétion des parents. Si votre enfant a une maladie sous-jacente, il est normal que vous ayez des questions et des craintes concernant ce retour.

Les recommandations qui suivent visent à vous aider dans votre réflexion durant la période de réouverture des écoles primaires et des services de garde de ce printemps.

### **Recommandations du directeur national de santé publique (DNSP)**

Le DNSP ainsi que plusieurs experts québécois en pédiatrie et en santé publique sont favorables à un retour en milieu éducatif pour la grande majorité des enfants atteints d'une maladie chronique. Pour un enfant plus vulnérable, il peut être pertinent d'attendre quelques semaines avant qu'il réintègre son milieu, afin que les adaptations sur place soient complétées. Dans certains cas précis de maladies sous-jacentes plus graves décrits plus loin, il serait probablement préférable de reporter le retour en classe.

Jusqu'à présent, tant au Québec que dans les autres pays, les enfants atteints de COVID-19 ont le plus souvent une maladie légère et sont peu hospitalisés. Certains cas sévères chez des enfants sont survenus en petits nombres, parfois chez des enfants avec des maladies chroniques sous-jacentes. Les décès rapportés chez les enfants atteints de Covid-19 partout dans le monde sont très rares à ce jour. Les enfants retirent plusieurs bienfaits de fréquenter l'école ou un milieu de garde, pour leur santé et pour leur développement.

Il existe encore peu de données scientifiques sur la COVID-19 chez les enfants avec une maladie chronique, mais pour l'instant, ils ne semblent pas plus infectés, ni plus hospitalisés en raison de la COVID-19. Malgré cela, il est probable de penser que les enfants à risque de complications lors d'infections virales habituelles (influenza, etc.) ont plus de risques de complications lors d'une infection à la COVID-19

### **Enfants à risque de complications sérieuses**

Les enfants qui ont une condition médicale suffisamment sérieuse pour nécessiter des suivis fréquents en centre hospitalier pourraient être plus à risque de développer des complications s'ils contractent la COVID-19. Ce sont, par exemple, les enfants atteints d'une maladie cardiaque ou respiratoire grave ou une immunodépression importante. Si

c'est le cas de votre enfant, il serait prudent de discuter la possibilité de reporter son retour à l'école ou au service de garde avec son médecin traitant. D'autres problèmes de santé sérieux ou complexes pourraient aussi augmenter le risque de complications peu importe la maladie sous-jacente, par exemple pour un enfant qui a eu besoin d'aller aux soins intensifs pour un rhume « ordinaire ». N'hésitez pas à consulter le médecin traitant de votre enfant ou l'équipe soignante pour vous aider à prendre votre décision en cas de doute.

## **Frères et sœurs de l'enfant avec la maladie chronique.**

Dans la plupart des cas, il n'y a pas lieu de retarder le retour à l'école ou au service de garde des frères et sœurs de l'enfant. Ces derniers fréquentent généralement l'école l'automne et l'hiver, quand de nombreux virus circulent. Si avant la pandémie le médecin traitant de l'enfant avec la maladie sous-jacente considérait que la fratrie de celui-ci pouvait fréquenter l'école ou un milieu de garde, il est probable que ce soit la même recommandation actuellement.

Par contre, dans les situations suivantes, il est **recommandé de consulter le médecin traitant** de votre enfant au sujet du retour des frères et sœurs à l'école ou au service de garde (principalement ceux de moins de 12 ans), car il pourrait être préférable de reporter ce retour :

- votre enfant présente une immunosuppression sévère ( il subit par exemple une chimiothérapie ou une radiothérapie pour un cancer, ou une greffe (transplantation), etc.);
- votre enfant vit avec une maladie cardiaque importante (par ex. : avec insuffisance cardiaque, cyanose). Consulter le site « En cœur » de la Fondation québécoise pour les enfants avec maladies du cœur, à l'adresse suivante : <https://en-coeur.org/covid19/>;
- toute autre situation médicale complexe nécessitant des suivis réguliers en centre hospitalier.

En général, les parents concernés sont déjà avisés de ces recommandations par le médecin traitant de l'enfant.

## **Asthme**

Si votre enfant est asthmatique mais que son état est bien contrôlé, idéalement depuis au moins trois mois, il peut retourner à l'école ou au service de garde en poursuivant son traitement quotidien régulier sans interruption (y compris pendant l'été). C'est aussi le cas si votre enfant prend de la cortisone en inhalation.

Contactez le médecin traitant de votre enfant avant de le retourner en milieu éducatif si:

- votre enfant a été hospitalisé aux soins intensifs pour une crise d'asthme dans la dernière année;
- au cours des trois derniers mois, son asthme n'était pas bien contrôlé et a nécessité plusieurs consultations médicales urgentes ou la prise de cortisone par la bouche ou par injection;
- l'asthme de votre enfant n'est pas contrôlé même s'il prend bien le traitement prescrit.

## Information supplémentaire

- Gouvernement du Québec : [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)
- CHU Sainte-Justine : Déconfinement - Retour au service de garde et à l'école – Questions et réponses <https://www.chusj.org/fr/soins-services/C/COVID-19/deconfinement>.